

# PERFECTIONNEMENT AU PÉRIL ANIMALIER

7heures

## Public concerné

Personnels souhaitant assurer les fonctions d'agent chargé de la prévention du péril animalier conformément à l'arrêté du 10 avril 2007 relatif à la prévention du péril animalier sur les aérodromes.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- cas pratiques
- vidéo-projecteur, ordinateurs, support stagiaire

## Objectifs

- Assurer le maintien des connaissances théoriques et pratiques
- Rappeler l'élaboration des différents comptes rendus
- Connaître les évolutions règlementaires
- Rappeler la classification des différentes essences végétales composant la Zone d'Aérodrome
- Approfondir les connaissances relatives aux oiseaux et aux mammifères fréquentant l'aéroport concerné
- Mettre en oeuvre les différents moyens de lutte animalière : effarouchement, prélèvement
- Adapter les stratégies d'intervention aux principales évolutions technologiques.

## Programme

- Réglementation nationale
- Objectifs de la Prévention du Péril Animalier
- Ornithologie et mammalogie
- Environnement
- Nouvelles technologies
- Incidents aéronautiques et statistiques
- Moyens et interventions de lutte animalière :
- Entraînement au tir (si moyen disponible sur l'aéroport)
- Effarouchement acoustique et optique
- Capture de mammifères

## Le + camas

- + Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- + Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- + Des formations complètes sur les plans théorique et pratique.